

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

COMMUNE AUZON

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- ☐ Installations classées pour la protection de l'environnement
- ☐ Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (S.R.A.D.D.E.T)
- ☐ Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- ☐ Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- ☐ Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- ☐ Carte communale
- ☐ Classement de voirie
- ☒ Divers

relatif à :

Projet de Charte du Parc naturel régional
Livradois-Forez

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le

31/3/2025

à

14^h30

heures

Observations de M^{re}

FIGUREAU Jean Louis.

La proposition du Parc L.T. de durcir les conditions de circulation des véhicules tout terrain, si elle ne me satisfait pas personnellement, touche aussi notre région et ses habitants, dont beaucoup possèdent Moto, Quad et 4x4.

En effet il existe déjà 2 réglementations:

1) le code de la route = Tous les véhicules doivent être homologués et assurés.
(exemple = les moto-cross n'ont jamais été autorisés dans les chemins !!)

2) Les Maires = ils connaissent mieux que personne les problèmes de leur commune.
Ainsi il est avéré (rarement) que des maires, supporters des pratiquants tout-terrain, aient pris un arrêté ponctuel sur une voie publique, sans jamais avoir eut de contradiction.

Donc, pour quoi en rajouter ?

Enfin écrire que les utilisateurs de véhicules se multiplient, n'est pas vrai - les ventes de motos et quad baissent drastiquement, et quand aux 4x4, le malus à 70 000 euros a tué le marché...

Le côté économique existe - les pratiquants se déplacent, consomment, dorment dans les offres touristiques (hélas déclinantes)

Le principe des plans de circulation n'est pas bon s'ils sont les seuls autorisés...

Il risque d'y avoir des abus de circulation, des excès de vitesse et des collisions sur des chemins étroits.

En plus, ouverts à tous, ils seraient roulants et sans grandes difficultés.

Hors le pilote tout terrain est plutôt sportif et aime la difficulté.

Je regrette que dans ce pays on devrait régner la liberté, on multiplie à l'excès le nombre de règlements qui s'empilent, compliquent tout jusqu'à la paralysie...



Un peu d'air et de liberté me semble préférable à la multiplication de règles, lois, décrets, que plus personne ne pourra connaître et donc respecter...

Enfin ces mesures, si elles sont prises seront suivies de certains de panneaux, poteaux ~~potences~~ flèches, qui sont très moche visuellement, coûteux à poser (qui paiera ?) et risque la corrosion et la dégradation...